ARRÊTONS LE MASSACRE DU CŒUR DE VILLE DE SÈTE

Stop au 3^{ème} parking souterrain!

Le collectif citoyen « Bancs publics » en lutte contre le projet de parking souterrain impliquant la destruction de la place Aristide Briand.

Aménagée entre 1850 et 1876, cette « place du kiosque » ou « l'esplanade », comme la nomment les Sétois, est un lieu emblématique de la ville capable de rassembler la foule « autant pour se réjouir que pour manifester... pour se reposer comme pour méditer sous les hautes frondaisons ». Dans ce lieu centenaire, quotidiennement les anciens palabrent sur les bancs, les enfants s'activent sur la grande aire de jeux ; les mercredis et jeudis, jours de marché et de brocante des centaines de badauds flânent entre les étals. On n'oublie pas le manège pour les plus petits, les deux échoppes vendant crêpes et churros, la baraque du serrurier, les terrasses de cafés et de restaurants, le cinéma, les fêtes et concerts, qui en font un espace très vivant, constamment animé. C'est « l'agora » de Sète, avec, en son centre, un kiosque offert à la ville en 1892 par le mélomane Johan Franke et sur toute la place un alignement remarquable d'arbres, composé de 73 tilleuls argentés, d'un magnolia et d'un acacia.

Le maire de Sète François Commeinhes¹, après une concertation mascarade en plein confinement, a décidé de détruire totalement cet endroit de grande convivialité, situé à l'orée de la zone piétonne, pour construire un troisième parking souterrain de 300 places sur 2 étages (profondeur 15 mètres) dont les travaux titanesques, dus notamment aux problèmes d'étanchéité liés à la présence de l'eau à 6 ou 7 mètres, prendront officiellement trois ans. Ce projet est tellement aberrant, tellement à contre-courant du programme « Action coeur de ville » négocié avec l'État – qui participe financièrement à la réfection du centre-ville – que la plupart des habitants le croyaient abandonné.

Or il n'en est rien, les travaux sont prévus pour débuter en janvier 2022. Depuis cette annonce, en novembre 2021, près de 5000 signatures pour préserver ce lieu ont été recueillies. Une association et un collectif accompagnés par un avocat se battent face à des procédures très obscures et visiblement peu soucieuses de légalité. D'autre part, des rassemblements et manifestations dans les rues de la ville expriment régulièrement leur refus citoyen de ce projet inutile et imposé en totale contradiction avec les objectifs affichés et votés par l'Agglo et la municipalité sur la nécessité de libérer le centreville de la voiture.

Merci pour votre intérêt.

Collectif Bancs Publics bancspublicssète@gmail.com Facebook @collectifbancspublics

Pour nous soutenir, signez et faites circuler la pétition en ligne : https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/projet-parking-souterrain-place-kiosque-sete/161546

¹ Ce maire qui depuis 2021 a bétonné plusieurs espaces de la ville a été condamné le 3 décembre 2021 à 10 mois de prison avec sursis et une amende de 8000 € pour délit de favoritisme.